



BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION

asbl fondée par le CSTC et SECO

organisme de certification accrédité n° 021

Rue d'Arlon 53
BE - 1040 BRUXELLES

www.bcca.be

Tel.: + 32 2 238 24 11
Fax: + 32 2 238 24 01



PTV 566 / EN 1504-6

220

FICHE TECHNIQUE NORMALISEE

Cette fiche fait partie intégrante du certificat BENOR correspondant

Version : 001
Date : 2021/11/26
Auteur : DP/BCCA

Cachet :



Sika Belgium sa
Venecoweg 37, BE - 9810 NAZARETH

Tél : +32.9.381.65.00 Fax : +32.9.381.65.10
E-mail : info@be.sika.com Website : www.sika.com

SIKAGROUT®-312
Mortier scellement et d'ancrage
selon PTV 566

BB-566-220-0147-010

Description

Mortier coulable prédosé à base de liants hydrauliques.

Le rapport pondéral du mélange eau/poudre : Peut varier entre 1:7,58 et 1:7,35 soit 3,3 à 3,4 litres d'eau par sac de 25 kg. Le dosage d'eau est choisi de manière à ce qu'une fluidité de minimum 550 mm soit obtenue après 5 minutes.

Fonction : Mortier de scellement et d'ancrage.

D_{max} : 2,0 mm.

Epaisseur nominale de couche : 75 mm.

Conditionnement : Sacs de 25 kg.

Conditions de stockage : 12 mois dans un emballage non dégradé et à l'abri du gel et de l'humidité.

Produits complémentaires : Protection anticorrosion des armatures : Sika MonoTop® 1010

Classification U (Utilisation prévue)

Propriété	Critères	Critères constatée autocontrôle fabricant *
Propriétés selon NBN EN 1504-6 **		
Teneur en chlorures NBN EN 1015-17	≤ 0,05 %	
Résistance à l'arrachement PTV 566	Essai réussi	
Propriétés supplémentaires selon PTV 566		
Résistance en compression NBN EN 12190	Classe M 60	
Classe de confinement PTV 566	CA, CB, CC	
Compatibilité thermique NBN EN 13687-1	Essai réussi	
Résistance à la carbonatation NBN EN 13295	Essai réussi	
Retrait NBN EN 12617-4	< 1,0 mm/m	
Adhérence au support après retrait hydraulique NBN EN 12617-4 2 ^e méthode	≥ 0,8 MPa	

* Les valeurs mentionnées dans cette colonne donnent les critères utilisés par le fabricant sur base de l'analyse statistique des résultats de l'autocontrôle.

** Les valeurs déclarées sous cette rubrique sont des déclarations reprises de la DoP du fabricant.

Classification W (conditions d'utilisation définies par les essais d'aptitude à l'utilisation)

Classe de consistance	Fluide.	
Epaisseur de la couche	Nominale :	75 mm.
	Minimale :	25 mm.
	Maximale :	125 mm.
Texture du support*	Béton : exempt de particules, poussières ou autres saletés non-adhérentes, molles ou friables.	Acier : sablé, exempt de rouille, huile, peinture et salissures.
Degré(s) de saturation du support béton	Humide.	
Condition(s) hygrothermique(s)	Minimale :	5 °C.
	Maximale :	25 °C.

(*) Si le mortier doit adhérer au support, la texture du support doit être au moins sablée.

Mise en oeuvre

Préparation du mélange :

Verser la quantité d'eau dans le malaxeur et y ajouter la poudre tout en mélangeant lentement. Mélanger pendant minimum 3 minutes jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène et sans grumeaux. Ensuite laisser le mortier aérer pendant 2 minutes avant de le retravailler. Le mortier peut être mélangé au moyen d'un malaxeur électrique à bas régime (< 500 tpm).

Durée pratique d'utilisation :

Le produit doit être mis en œuvre endéans les 80 % de la durée pratique d'utilisation à la température considérée, reprise au tableau ci-après.

Durée pratique d'utilisation

Température	Durée pratique d'utilisation
5 °C	≤ 120 min.
20 °C	≤ 60 min.
30 °C	≤ 30 min.

Application :

Le mortier peut être coulé, injecté ou pompé. Le remplissage se fait toujours à partir d'un seul point, par un flux continu de produit et sans vibrations, de façon à éviter l'inclusion d'air. Le mortier est coulé pour cette raison sur une surface inclinée; si nécessaire, une trémie sera prévue. Le produit doit remplir la totalité de l'espace, et en particulier être en contact avec tous les éléments adjacents. Une bande métallique flexible peut être placée en dessous de l'objet afin de favoriser l'écoulement du produit et de le maintenir ainsi en mouvement de façon à prévenir des obstructions lors d'un arrêt du coulage.

Il est interdit de vibrer le mortier.

Précautions à prendre lors du durcissement :

La cure est l'ensemble des opérations qui doivent être exécutées pour prévenir la dessiccation du mortier. Le temps minimal de cure est repris dans le tableau ci-dessous:

Temps minimum de protection en jours

Température moyenne ambiante en cours de durcissement :	5°C	10°C	15°C	20°C	25°C
Temps minimum de protection :	3 j	2-3 j	2-3 j	1 j	1 j

Certification

La certification BENOR du produit indique que, sur base d'un contrôle externe périodique, il existe une confiance suffisante dans la capacité du fournisseur à garantir la conformité du produit de façon permanente, comme définie dans les spécifications de référence technique.

La présente fiche technique normalisée contient les performances des caractéristiques déclarées par le fabricant, ainsi que les conditions d'utilisation et les prescriptions de mise en œuvre du produit et/ou système. Elles sont vérifiées par l'organisme de certification.